

CONDITIONS GENERALES DU PROGRAMME DE MEMBERSHIP LA SIRENE

Les présentes conditions générales de vente (« **CGV** ») régissent le programme de MEMBERSHIP La Sirène (ci-après "**Le Programme**") d'un client (ci-après "**l'Adhérent**") auprès de la société SAS READY TO CARE, société de droit français dont le siège social est situé 2 place Skanderbeg 75019 Paris, France, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 917 755 62 sous le nom commercial LA SIRENE, ci-après « **LA SIRENE** ». LA SIRENE et le Client sont ensemble les « **Parties** ».

« MEMBERSHIP LA SIRENE » est un programme d'abonnement proposé par la société READY TO CARE, société de droit français dont le siège social est situé 2 place Skanderbeg 75019 Paris, France, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 917 755 62 sous le nom commercial LA SIRENE, ci-après « **LA SIRENE** ».

Le programme MEMBERSHIP La Sirène ci-après dénommé « **Le Programme** » est proposé dans les points de vente La Sirène pour le compte de LA SIRENE. Il vous permet, en souscrivant un abonnement payant d'1 an de bénéficier des avantages définis ci-après.

Le Programme est subordonné à l'acceptation préalable des présentes Conditions générales du Programme.

1. Généralités

Les présentes Conditions générales du Programme régissent exclusivement le programme fourni par la société LA SIRENE sous la dénomination « MEMBERSHIP LA SIRENE ». Ces Conditions générales du Programme sont applicables aux inscriptions au Programme souscrites à la boutique La Sirène. Les Conditions générales de vente relatives aux commandes de LA SIRENE demeurent également applicables.

Les présentes dispositions s'entendent sans préjudice des dispositions légales en la matière et notamment celles prévues au Code de la Consommation.

Vous vous engagez à fournir des informations sincères et véritables vous concernant.

Vous vous engagez à informer LA SIRENE sous 15 jours de toute modification des informations fournies lors de la souscription de votre abonnement et notamment tout changement d'adresse électronique ou de coordonnées téléphonique.

Le Programme est réservé aux particuliers et ne peut être utilisé à des fins professionnelles. Le Programme n'est pas disponible pour les entreprises et personnes morales, ni pour les clients commandant des prestations pour un usage commercial, professionnel ou institutionnel.

Le Programme est accessible aux personnes mineures sous réserve de l'accord exprès de leur représentant légal.

La société La Sirène peut apporter toutes modifications qu'elle jugera nécessaire au Programme. Les conditions générales du Programme seront alors celles en vigueur sur le site à la date de la souscription au Programme. Toute évolution du Programme et/ou des avantages en vigueur sera communiquée aux adhérents du Programme par mail au moins quinze jours avant leur prise d'effet.

2. Adhésion au Programme

Le Programme est accessible aux personnes physiques majeures disposant de la capacité juridique et aux mineurs de 15 ans et plus pourvus d'une autorisation des deux parents ou tuteurs légaux.

Afin de devenir Adhérent au Programme, un client doit ouvrir un compte LA SIRENE auprès de la boutique en renseignant les champs suivants obligatoires :

- Prénom
- Nom de famille
- Date de naissance
- Adresse électronique valide
- Numéro de téléphone valide

Un Adhèrent peut, à tout moment, refuser de recevoir les communications relatives au Programme, (exceptées celles relatives à l'utilisation et l'expiration du Programme) en faisant parvenir sa demande par mail à contact@lasirene.paris

Dans le cadre du Programme, l'adhérent peut modifier ses informations personnelles en les communiquant auprès des équipes des points de vente LA SIRENE.

Le Programme est dématérialisé. Une version numérique de la carte membre sera envoyée à l'Adhèrent sur l'adresse électronique renseignée.

Cette adhésion est strictement personnelle et ne peut bénéficier à une autre personne. L'Adhèrent ne peut ni donner, ni prêter sa carte à un tiers. Il ne peut créer son compte qu'une seule fois mais peut adhérer et supprimer son adhésion au Programme plusieurs fois.

3. Accès au programme

Le programme est accessible en boutique, sous présentation de la carte physique ou numérique ou du mail de validation d'inscription ou sous présentation d'une pièce d'identité.

4. Utilisation des données à caractère personnel

LA SIRENE s'engage à se conformer à toute réglementation relative aux traitements des données à caractère personnel et en particulier au Règlement n°2016/679 (« RGPD »), (la « Réglementation Applicable »).

LA SIRENE est susceptible de traiter des données personnelles de l'Adhèrent pour l'exécution du Programme pour la gestion des données de contacts dans le cadre de la relation commerciale avec l'Adhèrent. LA SIRENE reconnaît agir en tant que responsable de traitement autonome et s'engage à ce titre à respecter l'ensemble des obligations qui lui incombent au titre de la Réglementation Applicable.

5. Avantages du programme

Il existe 3 niveaux d'avantages disponible

- Niveau 1 : Argent
- Niveau 2 : Or
- Niveau 3 : Platine

En tant qu'Adhèrent Argent (Niveau 1) :

- Vous bénéficiez d'une remise de 10% sur l'ensemble des prestations fournies par LA SIRENE, hors devis émis par la société LA SIRENE
- Vous bénéficiez de retouches simples gratuites (voir détail de l'offre sur www.lasirene.paris)

En tant qu'Adhèrent Or (Niveau 2) :

- Vous bénéficiez d'une remise de 15% sur l'ensemble des prestations fournies par LA SIRENE, hors devis émis par la société LA SIRENE
- Vous bénéficiez de frais de pick-up et de livraison gratuits
- Vous bénéficiez de retouches simples gratuites (voir détail de l'offre sur www.lasirene.paris)

En tant qu'Adhèrent Platine (Niveau 3) :

- Vous bénéficiez d'une remise de 20% sur l'ensemble des prestations fournies par LA SIRENE, hors devis émis par la société LA SIRENE
- Vous bénéficiez de frais de pick-up et de livraison gratuits
- Vous bénéficiez de retouches simples gratuites (voir détail de l'offre sur www.lasirene.paris)

6. Utilisation frauduleuse de la carte membre

Dans l'hypothèse où l'Adhèrent ne respecterait pas les présentes conditions du Programme, utiliserait le Programme de mauvaise foi, ou si La Sirène détecte une utilisation frauduleuse du Programme, La Sirène se réserve le droit d'annuler la participation au Programme et l'Adhèrent ne pourrait plus bénéficier des avantages acquis sans que La SIRENE ne soit tenu à aucune compensation à son égard.

Si l'Adhérent constate une activité frauduleuse sur son compte, il doit en avertir LA SIRENE sans délai, à défaut toute activité observée sur le compte lui sera imputable.

7. Désinscription du Programme

L'Adhérent peut à tout moment choisir de se désinscrire du Programme :

- En envoyant un mail à l'adresse suivante : contact@lasirene.paris
- En envoyant un courrier postal à l'adresse suivante : 11 rue Duphot 75001 Paris
- Une confirmation de désinscription sera par la suite envoyée via mail et SMS.

En cas de désinscription du Programme, le coût d'adhésion ne sera pas remboursé.

8. Modification des présentes conditions générales du programme

LA SIRENE se réserve le droit de modifier les présentes Conditions générales du Programme ou de mettre fin à celui-ci à tout moment sans qu'il ne soit nécessaire pour elle de justifier sa décision.

Toute modification substantielle des présentes fera l'objet d'une notification préalable dans un délai raisonnable, par le moyen de communication choisi par LA SIRENE, aux Adhérents.

9. Territoire

Le Programme est réservé aux utilisateurs résidant sur le territoire français et disposant d'une carte bancaire émise en France par un établissement bancaire français établi sur le territoire français.

10. Prix - Modalités de paiement

Le prix du Programme est consultable sur www.lasirene.paris ainsi qu'en boutique. Le fait de valider la souscription au Programme implique l'obligation à votre charge de payer le prix indiqué.

LA SIRENE pourra modifier le prix du Programme. Dans ce cas, le prix de votre programme en cours ne sera pas modifié pendant la période en cours et le Programme au nouveau prix sera soumis à l'acceptation de l'adhérent au moment du renouvellement de sa carte. LA SIRENE vous informera par mail à l'adresse renseignée dans votre compte de toute hausse de tarif.

Le règlement du Programme s'effectue en boutique en une fois par cartes bancaires Visa, MasterCard, autres Cartes Bleues ou Espèces ou Chèque (sous remise présentation d'une pièce d'identité en cours de validité).

Le Programme ne peut pas être remboursé. Le renouvellement de l'adhésion n'est pas automatique et s'effectue à la demande du client.

11. Durée du Programme

Le Programme a une durée de 1 an à partir de la date de souscription.

12. Changement de niveau du Programme

Si le client souhaite effectuer une mise à niveau supplémentaire de son statut (par exemple passer de OR à PLATINE), il peut payer la différence de prix d'Adhésion, en revanche, la durée de validité ne se mettra pas à jour.

13. Engagements d'utilisation du Programme

En utilisant le Programme vous vous engagez à faire une utilisation en conformité avec l'ensemble des dispositions prévues aux présentes Conditions générales du Programme et dans le respect des lois en vigueur.

Vous vous engagez notamment à utiliser le Programme selon des modalités autorisées par les présentes Conditions générales du Programme : ne pas utiliser le Programme de façon abusive ou à des fins illégales, sans que cette liste soit limitative, ne pas transmettre le bénéfice de votre Programme personnel à un tiers, ne pas faire un usage commercial du Programme ; ne pas usurper l'identité d'un utilisateur ou utiliser un compte qui ne vous appartient pas.

14. Suspension - Fin de l'accès au Programme

LA SIRENE pourra sans préavis mettre fin à l'accès du client au Programme, par courrier électronique ou par simple courrier postal en cas de manquement aux présentes Conditions générales du Programme ou plus généralement en cas d'utilisation abusive ou frauduleuse du Programme.

L'Adhérent pourra sans préavis mettre fin au contrat par courrier électronique ou par simple courrier postal.

LA SIRENE pourra également décider de mettre fin au Programme à tout moment pour des raisons qui lui appartiennent, sans que des indemnités ne puisse lui être réclamées. Dans ce cas, vous serez informés préalablement de la fin du Programme.